

## L'URBANISME A ZIBURU : DES PROJETS JURIDIQUEMENT INSTABLES



### SOMMAIRE

p. 1 EDITO

p. 2 Finances: *Toujours plus...*

p. 3- 4 Enseignement : Questions-réponses pour un conflit qui n'aurait jamais eu lieu d'être

p. 5 Urbanisme: Des projets juridiquement instables

p. 6 Gestion: 10 mois se sont écoulés...

p. 7 : Xilitari

Donc : Guy Poulou est capable de couper l'électricité à des enfants de 3-5 ans, censure les textes de l'opposition dans le magasine municipal, puis de menacer les 2 élus de l'opposition abertzale de son envie de leur tirer dessus. Sans sourciller, publiquement et devant la presse.

Quel crime avons nous commis ? Si ce n'est de faire de manière responsable et rigoureuse le travail pour lequel nous avons été élus,.

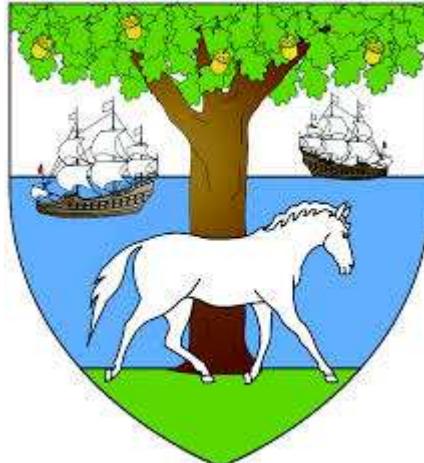
Voilà celui qui nous gouverne : entêté à l'extrême dans l'affaire de l'ikastola, d'une intolérance rare à la critique démocratique.

Et que dire du mutisme assourdissant de son adjointe et des autres élus qui, baissant la tête, ont cautionné ces menaces ? Un seul a eu le courage d'appeler nos élus pour dire son désaccord !

Imaginez le scandale et la cascade de condamnations si à l'inverse ces menaces avaient été le fait des élus abertzale ! Ils ont l'indignation sélective.

Même si nous en aurions toute légitimité, nous ne porterons pas l'affaire au tribunal : nous n'avons que peu de confiance dans des procédures qui pourraient s'avérer longues et stériles. D'autre part, limiter le problème à une personne serait réducteur, c'est tout ce système qu'il faut changer car leur gestion et leur politique sont néfastes à Ciboure : l'intimidation à la place du débat, la gestion en petit comité, l'incompétence flagrant dans les choix stratégiques (14 et toujours pas de PLU) et les projets (résidence seniors, lotissement Sainte Thérèse).

Pour cela, parce que nous avons davantage confiance en vous que dans les tribunaux, nous préférons, plutôt qu'y perdre du temps, continuer à travailler et œuvrer pour l'ensemble des ziburutar : à vous de juger la majorité le temps venu et d'avoir le dernier mot.



Beraz : Guy Poulou 3-5 urte arteko haurrei argi indarra mozteaz gain, oposizio abertzaleko bi hautetsiak tirokatzeko bere gogoaz mehatxatzeko gai da. Deblauki, publikoki eta prentsaren aitzinean.

Zer izigarrikeria egin dugu, ba ? Auzapezaren jokabidea fermuki kritikatu, besterik ez.

Horra gobernatzen gaituena : tematua ikastolaren aferan eta kritikari aiher eztabaidea demokratikoan.

Eta zer erran bere auzapez orde eta hautetsien elkortzerainoko isiltasunaz, burua makurtuz mehatxu horien berme izan baitira ? Batek baizik ez du ukal aski balore gure hautetsiak deitzu bere desadostasuna adierazteko !

Pentsa zer eskandalu eta gaitzespen erauntsia ez zen sortuko hautetsi abertzaleek egin balitzutze mehatxu hauek !!! Sumindura ez dute kasu orotan berdina.

Arras zilegi bagenu ere ez dugu auzitegietara joko : luzeak eta antzuak gerta litezkeen prozeduretan ez dugu konfiantza handirik. Bestalde, arazoa ez da pertsona bati mugatzen, sistema osoa da kanbiatu behar dena, beren kudeaketa eta politika Zibururentzat kaltegarriak baitira : jazarpena eztabaidearen ordez, boterea 4zpa5en eskuetan gotortua, inkonpetentzia hautu estrategikoan (14 urtez PLURik gabe) edo proiektuetan (seniorren erresidentzia, Sainte Thérèse lotizamendua).

Hortarako, zuen baitan fidatzen garelako gehiago auzitegietan baino, horietan denbora galtzeko partez gure lanean tingo segituko dugu ziburutar guzien fagoretan : gehiengoaren epaitza zuen esku uzten dugu, zuek ukaneen duzue azken hitza.

# TOUJOURS PLUS...

Fin Avril, Mr le maire et son équipe décident d'augmenter les taux d'imposition pour la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti. Décembre, de nouvelles augmentations votées par la majorité concernant les droits de place, droits de voirie et de stationnement, exposition des marchandises, droits de cimetières, location de salles communales, adhésion à la bibliothèque, licence des débits de boissons... En 2015, dans plusieurs domaines, les tarifs communaux de la ville de Ciboure augmenteront de 2 %.

De notre côté, nous nous sommes clairement opposés à toutes ces majorations. Vu la situation économique globale, il ne nous paraît pas judicieux d'augmenter les tarifs communaux. Cela aura un impact direct au quotidien, sur l'ensemble des cibouriens(nes), habitants et commerçants sans distinction. Leur pouvoir d'achat sera encore un peu plus affecté et les charges des commerçants alourdies.

Mr le Maire justifie toutes ces hausses par la baisse des dotations de l'état. Il est vrai que les dotations vont diminuer, cela était prévisible. Mais pas un mot au sujet de ces augmentations durant toute la campagne électorale...

## **Et les augmentations ne s'arrêtent pas là.**

Tarifs de la crèche, cantine scolaire, accueil de loisirs et activités seniors/familles, tout y passe! Là aussi, une hausse de 2 %, certes légère mais une autre augmentation qui alourdira encore un peu plus le budget des familles.

Lors du vote, nous avons proposé de limiter l'augmentation au taux d'inflation. Refus catégorique de la part de Mr Maire.

## **Pas d'équité pour nos seniors !**

Refus de la première adjointe de fixer les tarifs de participation pour les activités seniors et familles en fonction des ressources du foyer. Proposition qui nous paraissait juste et équitable. Aujourd'hui les retraites sont de plus en plus réduites, le coût de la vie augmente et les inégalités existent aussi chez les seniors. Proposition sensée et réalisable car tous les autres tarifs (ALSH, crèche, cantine) sont fixés par rapport au quotient familial. Puisqu'on le conçoit pour les familles, pourquoi pas chez les seniors ?

La première adjointe a juste répondu qu'elle n'en voyait pas l'utilité, sans plus d'argumentation! Un désintérêt de la justice sociale ?

## **On ne touche pas la taxe de séjour.**

Par contre, pas question de toucher à la taxe de séjour, payée indirectement par les estivants (taxe qui est censée financer les dépenses liées à la fréquentation touristique). Sous prétexte d'harmonisation des taux au sein de l'agglomération, celle-ci n'a pas été modifiée depuis plus de 8 ans. Par contre, les autres taxes,

elles, augmentent chaque année. De plus, le maire considère comme « petites », les recettes de la taxe de séjour, qui s'élèvent à 130 000 euros en 2014!

Nous ne devons pas avoir la même notion du mot « petit »...

De notre point de vue, les tarifs doivent être fixés de manière équitable, afin que tous les cibourien(e)s sans exception, profite des services communaux de manière égale.

De plus, une participation plus importante à l'effort budgétaire communal (revalorisation de la taxe de séjour et de résidence secondaire) devrait être envisagée pour les estivants qui représentent une ressource financière sous exploitée.

Enfin, la gestion budgétaire doit se faire de manière rigoureuse entre autre en optimisant les dépenses liées au fonctionnement de la mairie.

Le Maire et sa première adjointe demandent toujours plus d'efforts aux cibourien(e)s. En revanche, pas question de montrer l'exemple et de participer à l'effort budgétaire: on ne touche pas aux indemnités de Mr le Maire et de ses adjoints qui nous coûtent 120 000 euros par an !

**Hor gira herria zerbitzatzeko eta ez baliatzeko !**



## IKASTOA KASKAROTENIA

Questions-réponses pour un conflit qui n'aurait jamais eu lieu d'être

**Nous n'allons pas refaire ici l'historique de ce dossier : tout le monde en a eu connaissance par la presse. Nous allons par contre répondre aux questions que nous ont posées les ziburutar et ensuite expliquer notre action et notre point de vue.**

**C'est une vengeance de Guy Poulou, conséquence du 2ème tour des municipales ?**

Non, la décision de ne pas prolonger le bail de Marinela avait été prise bien avant et sa solution était d'installer l'ikastola maternelle au collège : cette « alternative » (non sens en termes d'espace et de pédagogie, qui aurait signifié la création d'une réserve basque à l'écart de tout lieu de vie) figurait déjà dans sa plaquette, et avait été transmise par courrier à Seaska, (la Fédération des ikastolak) un an auparavant.

**C'est vrai qu'en 2012 à la création de l'ikastola il avait parlé de l'intégrer dans un futur Pôle Petite Enfance ? Pourquoi ne s'est il pas fait ?**

Oui. Même s'il prétend le contraire Seaska possède une preuve écrite (courrier) où il évoque cette possibilité. Le Pôle ne s'est pas fait parce que la Mairie n'a pas le budget de ses ambitions.

**Pourquoi la Mairie a-t-elle refusé que l'ikastola s'installe à l'école de Socoa ?**

L'ikastola avait proposé ce transfert puisque les travaux de Marinela terminés cette école serait non utilisée. Refus : ils en ont besoin pour le Centre de Loisirs... qui par définition n'est occupé que hors temps scolaire



Dans plusieurs communes ikastola et Centre de Loisirs se partagent ainsi l'espace sans problème. Impossible ici apparemment.

**Pourquoi la Mairie a-t-elle refusé le terrain contigu à l'école de Socoa ?**

L'ikastola et Seaska ont eu, par notre intermédiaire, connaissance de l'existence de ce terrain qui appartient au Conseil Général, dont la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) est gestionnaire et qu'elle loue au Syndicat de la Baie, et l'ont proposé comme solution temporaire. Le Conseil Général était d'accord, la CCI également, ainsi que la Mairie de St Jean qui est partenaire du Syndicat de la Baie. Mais pas l'autre membre du Syndicat, la Mairie de Ciboure : elle doit faire des travaux à l'école de Socoa pour le Centre de Loisirs mais une fois de plus, elle n'a pas le budget de ses ambitions, entretemps elle veut garder le terrain pour les loisirs séniors.

**Pourquoi la Mairie a-t-elle refusé le terrain d'Ithurri Baita ?**

Parce qu'elle le destine à un autre projet. Bienheureux les ziburutar, notre municipalité est riche en projets : en plus des deux sus-cités, une salle de spectacle aux Tennis Couverts. Sans oublier les Récollets et le Pôle Petite Enfance. Là encore, toujours pas de financements ! **Entre temps les solutions intermédiaires sont bloquées.**

**Et Mme Dubarbier elle est contre l'euskara et l'ikastola ?**

Si Guy Poulou se braque pour des raisons relationnelles, elle, s'y oppose davantage également. N'avait-elle pas déclaré en 2012 aux parents qui voulaient créer cette ikastola que c'était un caprice, qu'ils n'avaient qu'à scolariser leurs enfants à Urrugne ou St Jean ?! Pour elle cela relève du domaine privé de quelques parents : ils veulent que leurs enfants soient scolarisés en euskara ? C'est leur problème, qu'ils se débrouillent. Elle n'a toujours pas compris que l'euskara est une richesse et un droit collectifs. Venant de la maire adjointe chargée de l'enseignement et future candidate c'est désolant ! Au fond deux conceptions s'opposent : celle de certains, passéiste,

folklorique, de musée; celle de ceux qui prônons une culture vivante et dynamique, tournée vers le futur. Nous voulons vivre en basque, tel que le monde vit aujourd'hui, en associant tradition et modernité, héritage et création : mutxiko et hip hop, bertso et rap, txalaparta et internet.

### **Ziburu Bizi a fait pression sur les conseillers de la majorité et menacé Guy Poulou ?**

Faux ! L'été dernier à l'annonce de la saisie du Tribunal nous avions dénoncé en conférence de presse le traitement discriminatoire qui était réservé aux parents de l'ikastola et rendu publique notre médiation. Ce texte avait été transmis à tous les conseillers de la majorité pour les en informer.

Quand Guy Poulou menaça de couper l'électricité nous avons distribué un tract intitulé « Ciboure couvert de honte » : il critiquait le Maire, sévèrement certes mais à hauteur de l'agression, et comme tous les ziburutar ont pu le lire sans comporter aucune menace. Le Maire tente d'inverser les rôles : ici les seuls à avoir été menacés sont des enfants de 3-5 ans, menaces suivies de faits et, récemment, nos élus.

### **Mr Poulou et Mme Dubarbier sont allés trop loin ?**

Le Maire déclarait en juin ne pas hésiter à utiliser la force publique si nécessaire pour faire vider les lieux. Puis, il a mis en procès une école reconnue par le gouvernement français (les enseignants sont rémunérés par l'Académie) et dont la création a reçue l'aval de l'Office Public de la Langue Basque. A Ciboure, créer une ikastola serait-il un délit ?! Ce n'était pas suffisant, il a donc mis à exécution sa menace de priver des enfants de maternelle d'électricité. Scandaleux et honteux : cet acte

ne les honore ni eux, ni leurs collistiers et leur silence complice.

### ***Ikastolak Marinelako Ama Eskolaren obrak trabatu ditu ? Eskolaren funtzionamendua trabatzen du ?***

*Ez. Obretan ziren langileek segurtatu zuten ez zirela trabatuak. Denek ikusi dugu arazorik gabe egin dutela estreina eskola berrituan eta geroztik hala jarraitzen dutela. Alta hori izan zen auzitegietan Dubarbier andereak erabilitako argudio nagusia.*

### ***Zergatik ez du onartu ikastolak Zaldi Xuritora joatea ?***

*HLMeek Zaldito Xuritoren puntan Herriko Etxeari utziko dioten lokala eta eremua proposatu zizkion Guy Poulouk ikastolari urrian. Eremu publikoa azkenean ! Baino opari pozoitsuaren itxura guziak zituen : auzo historikoetatik urrun, zokoratua, autopistaren ondo ondoan (kutsadura foniko eta atmosferikoa). Ezin onartua 3-5 urteko haurrentzat. Ikastolak ez zion segidarak eman. Ez zaigu burutik aterako batzuk zintzoki ari baziren ere (baina ezarriko ote zituzten beren haur edo bilobak han ?), besteentzat arazoa gainetik kentzeko saioa izan zela : han ezarriko ditugu eta bakea !*

### ***Guy Poulou euskara eta ikastolaren kontra da ?***

*Ez kontra, ez alde. Hark zuen Untxineko kolegioa eraikitzen lagundu, Seaskako orduko arduradunak sustengatz, ordu arte auzapeza zen PSko Albert Péryrekin ez baitzen gertatuko. Luma haurtzaindegi elebiduna lagundu du. Baino harremanak ez ditu onak Seaskako oraingo arduradunekin, aihergo pertsonala die : hortan koskatu eta tematu da manera irrazionalez. Eta ez du auzapez batek behar duen arduraz jokatze.*

### **Quelle est la position de Ziburu Bizi ?**

L'ikastola continue la recherche d'une solution provisoire en s'orientant vers un terrain privé. Nous pensons qu'il faudra travailler à une solution définitive de manière apaisée et concertée en tenant compte des principes suivants afin que l'égalité des droits soit reconnue et appliquée à tous sans exclusion :

- l'euskara est la langue originelle de Ciboure et du Pays Basque, langue que tout ziburutar peut choisir pour y vivre sans être pour cela traité comme un citoyen de seconde zone ;
- tous les spécialistes le disent : le système immersif promu par l'ikastola est le plus à même de former des locuteurs complets, capables de vivre en basque ;
- chaque ville doit avoir son ikastola afin que les familles aient le droit de choisir entre les 3 systèmes d'enseignement (monolingue français, bilingue, immersif) ;
- il revient aux pouvoirs publics, donc entre autres aux Mairies, d'en garantir l'exercice.

Par ailleurs alors que le centre et les quartiers historiques se vident d'habitants et se remplissent de résidences secondaires, si nous voulons les revitaliser, il y faut des commerces de proximité, des associations et une vie culturelle, des habitations à loyers accessibles et des écoles maternelles plutôt que d'envoyer tout le monde en périphérie vivre à Ste Thérèse, apprendre à Xurito et acheter à Leclerc ! La création d'une école est une chance qu'une municipalité se doit d'accompagner.

# DES PROJETS JURIDIQUEMENT INSTABLES

La gestion de l'urbanisme est la compétence la plus importante que détient une commune. Malgré cette grande responsabilité, Mr le Maire et son équipe la mènent de manière chaotique.

## ***Des projets juridiquement instables***

Concernant l'urbanisme, le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), ex POS (Plan d'Occupation des Sols), est le document de base de l'organisation du territoire communal. Il définit et réglemente l'usage des sols sur l'ensemble du territoire de la commune et détermine les droits à construire de chaque parcelle publique ou privée. Le PLU s'impose à tous : particuliers et Administrations. A Ciboure, ce document a mis plus d'une décennie à voir le jour (à peine quelques années pour nos voisins). Mais deux mois après son approbation par la majorité, le Préfet a saisi le Tribunal Administratif (TA) afin d'annuler cette délibération non conforme. Le 27 janvier dernier le TA a annulé le PLU. Sans ce document, les règles urbanistiques sont moins contraignantes, il n'y a pas de

cohérence, pas de vision à long terme...

Les deux projets phares de la mandature de Mr le Maire et de sa première adjointe se sont avérés être juridiquement instables. Concernant la résidence senior (face au collège Larzabal). Le projet de construire 120 logements, dont 83 % privés et par conséquent inaccessibles pour nombre de cibourien(nes), a du mal à voir le jour. Mal ficelé, le projet a été annulé en décembre dernier par le tribunal. Il faut donc tout recommencer, ce qui va engendrer une perte de temps et d'argent, estimée à 2.5 millions d'euros pour la commune.

Nous devons profiter de ce jugement pour revoir le projet dans son ensemble : réorienter l'idée vers une maison de retraite publique. Financièrement plus accessible, cela répondra au mieux aux besoins de tous les cibouriens. De plus, sa vocation initiale reste inchangée, ce qui n'est pas le cas des résidences seniors : lorsque l'occupant décède, les héritiers conservent le bien qui se transforme en logement.

De même pour le lotissement

Sainte-Thérèse (455 logements sur la route d'Olhette), un recours est toujours en cours et le projet est gravement compromis du fait de l'annulation du PLU

Cela fait beaucoup de procès pour une seule ville et ce qui démontre le manque de rigueur de la majorité sur bon nombre de projets urbanistiques...

## ***La conséquence d'une vision à court terme***

Par courriers du 17 mars et 27 mai 2014, le Préfet a informé la mairie de Ciboure que le nombre de logements «locatif social» au 1<sup>er</sup> janvier 2013 s'élève à 366, soit un taux de 9.86 % des résidences principales recensées sur le territoire de la commune. La commune devra atteindre 25 % de logements sociaux pour 2025! Il en manque donc 561!

Face à cette échéance, Mr le Maire et son équipe ont avoué clairement qu'il leur serait très difficile d'atteindre ces objectifs à cause du manque de foncier sur la commune. Mais qui en est responsable? N'est ce pas la conséquence d'une politique urbanistique incontrôlée et sans vision à long terme de ces 25 dernières années? L'équipe «Aupa Ciboure» est en partie responsable!

Ces personnes ont contribué à dilapider le foncier communal en bétonnant notre commune sous prétexte de répondre à nos besoins. En vérité, ils ont surtout contribué à augmenter le nombre de résidences secondaires (2700 environ) et prétendent que le problème est dû à la petite superficie de notre commune!

## ***Le projet de la résidence senior***



# 10 MOIS SE SONT ECOULES...

Dix mois se sont déjà écoulés depuis les dernières élections municipales. Monsieur le Maire et ses 6 adjoints sont agrippés au gouvernail. Toutefois ne nous laissons pas mener en bateau!

Le pouvoir et l'information sont concentrés et tenus confidentiels par cette minorité pratiquant de longue date l'entregent. Leur manque de transparence, de communication et d'information, nous permet difficilement de travailler pour l'ensemble des Ziburutar. Les conseils municipaux sont peu nombreux (limités au minimum légal) et les commissions ne se rassemblent pas assez souvent pour mener un travail régulier et efficace. La commission tourisme par exemple, s'était réunie pour la première fois en Mai. Le tourisme est un secteur économique de première importance pour Ciboure, il nous a donc paru essentiel que celle-ci se rassemble au minimum tous les mois et demi pour mener un travail de qualité, en concertation avec les acteurs concernés. Comme toujours, notre proposition a été accueillie avec enthousiasme. Mais nous avons vite déchanté... la commission ne s'étant réunie qu'en novembre!! 6 mois sans réflexion et actions concertées pour le premier secteur économique de la ville!! Quel sérieux! Dans une période où beaucoup de professionnels de ce secteur, commerçant(e)s, artisans, chefs d'entreprises, employé(e)s, ouvrier(e)s, et cadres se battent dans un contexte difficile pour faire vivre ou survivre notre dynamique économique et le bassin d'emploi, tout en respectant l'âme et l'identité de notre commune et de notre pays...



De même pour la commission enseignement, formation jeunesse: à notre demande, nous nous sommes rassemblés le 26 Août afin de faire un point sur les Nouvelles activités périscolaires (NAP) qui seraient mises en place dès la rentrée. Puis nous avions convenu qu'il serait pertinent de se revoir en Octobre, avant les vacances de la Toussaint pour un premier bilan, évaluer ce nouveau dispositif des NAP, réfléchir au programme d'activité de la seconde période et, dans un autre registre, au montant de l'adhésion des sorties des jeunes seniors. Encore une fois ce fut l'assentiment général, si général que la commission s'est rassemblée ...4 mois après, en Décembre!! Les programmes étaient en ligne sur le site de la mairie, le montant de la cotisation des jeunes seniors déjà fixé!

A quoi servent ces commissions? Encore un déni de démocratie! Ne serait-il pas légitime de nous associer davantage dans l'étude des dossiers concernant la Commune? Aux dernières élections la liste ZIBURU BIZI recueillait 21% des voix et notre liste d'union **46,53%** au second tour. Ces administré(e)s ne

seraient bon qu'à payer l'impôt six ans durant en se taisant???

Un fossé se creuse entre les beaux discours et la réalité du quotidien !

En tant qu'élus, nous mesurons cette cassure entre cette classe oligarchique d'une part, et les citoyens de Ciboure d'autre part. Les représentants de Ziburu Bizi seront les conseillers municipaux de chaque Ziburutar, car nous sommes persuadés que si nous visons le bien commun, nous réfléchirons toujours mieux à plusieurs que seuls, y compris avec nos adversaires politiques. Une bonne idée en politique n'a pas d'étiquette, elle est simplement une bonne idée.

Alors Monsieur Poulou??.... HALTE AU FEU! CROSSE EN L'AIR!!!... Désertez avec vos affidé(e)s vos places fortes et votre tour d'ivoire... Assez de suffisance orgueilleuse et de réactions démesurées incontrôlées. Ciboure et ses habitant(e)s méritent mieux de nous tou(te)s!

**Leire  
LARRASA**  
Conseillère  
municipal





Se posait la question depuis le 2<sup>nd</sup> tour des municipales : qui du PS ou des abertzale était la carpe, et qui le lapin (si chers à Guy Poulou) ? Il vient de lever le voile en menaçant les élus de Ziburu Bizi de son fusil de chasse : c'est les abertzale les lapins ! Qu'il ne les rates pas : le lapin est passé maître dans l'art de la reproduction...

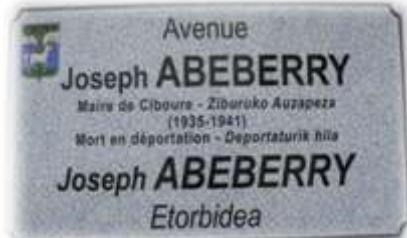
Vous proposez des photos que vous ne verrez pas sur le bulletin municipal, transmises entre juin et novembre par des habitants de Marinela (place, rues Abeberry et Libération). Des containers supplémentaires, grands ou individuels, ne seraient pas du luxe.



S'étonne de la tendance de certains à s'approprier l'espace public. Ainsi Mr Dubarbier de rétorquer à un parent d'ikastola « Soco, vous ne l'aurez pas, c'est pour nous ». C'est qui lui ? L'empereur de Ciboure ? Le nouveau Maire ? Ah, seulement le mari de Madame la 1<sup>ère</sup> adjointe ? Et ça lui donne déjà tous les droits ? Après la 1<sup>ère</sup> Dame de France, aurons-nous le 1<sup>er</sup> Époux de Ciboure ? Vu le sort de ses prédécesseuses Cécilia et Valérie, ferait mieux d'y réfléchir.

*Larrun kaskora joan behar izan du PS-aren elebitasuna ulertzeko. Zuzentzen duen Kontseilu Orokorrak Paronamica izeneko erakusketa paratu du han trenaren 90 urte muga kari. Hiru hizkuntzetan : frantsesa, gaztelera eta ingelesa (ikus argazkia). Euskaranik ez : hauteskunde garaietako amua baizik ez zaie.*

Il constate que le bulletin de Ziburu Bizi est bien lu par le conseil municipal.



Est stupéfait de la précision chirurgicale du promoteur Carmen immobilier pour se dérober à l'obligation de construction de 40 % logements sociaux sur le lotissement Olaberria (face au Trinkete Tiki).

Sur toutes les constructions de plus de 10 logements ou d'une surface de plancher supérieure à 700 m<sup>2</sup>, la commune est supposée imposer aux promoteurs 40 % de logements sociaux. Or, le projet Olaberria va compter 9 logements et 697 m<sup>2</sup> de surface de plancher. Par conséquent, pas de logement social mais au contraire le m<sup>2</sup> se vendra bien à 4500 € !

## Permanentziak udaberritik goiti...

Demokrazia partehartzalea maiz aipatzen da...baina zinez praktikan jartzeko jendearengana joan behar da, harremanak erraztu, iritzi desberdinak entzun, biztanleen ideiak ala beharrak ezagutu eta kontutan hartu. Modu hoherena horretarako denei idekitako permanentziak antolatzea da. Hasteko, biziki garrantzitsua da jende guztiak mail berean jartzea, hierarkiarik gabe, bakoitza ideia iturri delako. Jende gehienek partehartza beharrezko da demokraziaren funtsezko definizioa errespetatzeko eta nehor ez dadin baztertu sentitu. Maiz uste dugu gure iritzia alferrik ematen dugula ala ez gara menturatzan pauso hori egitera. Arrazoinamendu hori aldatzea gure esku dago, ekarpen bakoitzak bere garrantzia baitu !

Permanentzien bitartez, herriko etxearekin lotura egiteko parada da han oiartzun bat ukateko, ziburutarren nahiak eta beharrak zuzenean ezagutzeko, herriko gauza baikorrak indartzeko, informazioak hedatzeko. Horretaz gain, helburua da dinamika kolektibo bat abian jartza egiazki herriko erabakietan eragina izateko eta kudeaketa eredu berri bat erakusteko. Ziburutarrak osatutako lan dinamika bat sor dezagun interes kolektibo bat bermatuz ! Permanentziak Ziburuko 5 karrika desberdinatan eginen dira udaberritik goiti, auzo guztiak biztanle gehienei hurbiltzeko aukera emateko. Auzo bakoitzean aintzinatik jakinaraziko dizuegu zoin izanen diren finkatutako egunak eta toki zehatzak.

## Permanences dès le printemps prochain....

On parle souvent de démocratie participative... or pour vraiment la mettre en pratique il faut aller vers les gens, faciliter les relations, écouter différentes opinions, connaître et prendre en compte les idées et besoins des habitants. Un bon moyen est d'organiser des permanences ouvertes à toutes et tous.

Chacun(e) est source d'idée et c'est pour cela qu'il est important d'être à l'écoute du plus grand nombre. La participation d'un maximum de personnes est nécessaire afin de respecter la définition même de la démocratie et aussi éviter que quiconque se sente mis de côté. On croit souvent que notre opinion est inutile ou bien on n'ose pas faire la démarche. Il ne tient qu'à nous de changer ce raisonnement car toute contribution a son importance.

A travers les permanences sont l'occasion de faire le lien avec les élus, de faire connaître les souhaits et les besoins des ziburutar, de renforcer ce qui est positif dans la commune, de faire circuler les informations.

De plus, le but est de mettre en marche une dynamique collective pour avoir un poids réel dans les décisions communales et montrer un autre système de gestion de la ville. Créons une dynamique de travail formé de ziburutar qui assure un intérêt collectif !

Les permanences se feront dans 5 endroits différents afin de se donner l'opportunité de se rencontrer un maximum d'habitants de tous les quartiers. Nous vous ferons savoir à l'avance les différentes dates ainsi que les lieux précis.